

Séance du 10 novembre 2009

L'an deux mille neuf, le dix novembre à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-François LAMOTTE, Maire.

Etaient Présents : Mesdames et messieurs LAMOTTE Jean-François, Maire – LAHAYE Jean-François - LECESNE Patrice Adjoints – TRAVERT Françoise – LACOUR Sylvain – GUIFFARD Marylène – DESVERGEZ Bernadette

Absents excusés : MM CHARDOT Bernard - LOHIER Florence – LEGARS Yves – PONS Jean-Noël

Secrétaire de séance : Melle TRAVERT Françoise

Terrain communal

Suite à la rencontre avec les propriétaires de la parcelle A 381, il est convenu qu'en cas d'achat, les propriétaires souhaitent garder un accès par la chasse fortin et un point d'eau. Le conseil charge le maire de continuer les négociations afin de trouver un compromis.

Décision modificative n° 2

Considérant le courriel en date du 23 septembre 2009 de Madame le comptable du trésor, trésorerie des Pieux concernant la délibération du conseil municipal en date du 1^{er} septembre 2009 ayant pour objet : décision modificative n° 1,

Le conseil municipal :

- annule cette décision modificative n° 1 prise par délibération du conseil municipal en date du 1^{er} septembre 2009.
- Décide l'ouverture des crédits suivants :
Section investissement
Dépenses : 165 Dépôts et cautionnements 1024 €
Recettes : 165 Dépôts et cautionnements : 1024 €

Décision modificative n° 3 / Plus-value éclairage giratoire

Vu, la délibération du conseil municipal en date du 1^{er} septembre 2009, ayant pour objet : Travaux d'éclairage public – Giratoire RD4/RD37

Considérant que les crédits prévus sont insuffisants,

Le Conseil municipal :

- décide les virements de crédits suivants :
section fonctionnement, dépenses : article 678 autres charges exceptionnelles : -3421 €
(en diminution)
section fonctionnement, dépenses : article 023 virement en section d'investissement :
+ 3421 €

section investissement, recettes : article 021 virement de la section d'investissement :
+ 3421 €
section investissement, dépenses, article 20415, subvention d'équipement aux groupements de collectivités : + 3421 €

- décide d'amortir cette dépense en une seule fois.

CCP/Programme travaux 2010/voirie

Le conseil municipal prend connaissance du courrier de la communauté de Communes des Pieux en date du 30 septembre 2009 relatif à la programmation des travaux pour 2010 et sollicite les travaux suivants :

Voirie

- Busage, route des Monts – VC 6
- Busage, chasse à genêts – VC 4
- VC 12 (chasse martin à Reyneville) : fossé à buser
- VC 21 (chemin de la folie) zone de croisement dans le virage près du VC 20
- VC 20 (chemin de la tourelle) : revêtement de voirie
- Lotissement des monts : retirer les candélabres
- Voir écoulement eau pluviale – lotissement des monts au niveau n° 9

Toilettes publiques

Le conseil municipal charge le maire de demander des devis pour les travaux suivants : remettre une cuvette en état, remise en fonctionnement des urinoirs et du lavabo.

Recensement de la Population

Plusieurs demandes ont été reçues en mairie pour l'emploi d'agent recenseur. Celui-ci sera nommé lors de la réunion du conseil du mois de décembre, après examen des CV.

Correspondant sécurité routière

A la demande de la Direction Départementale de l'Équipement de la Manche, le conseil municipal désigne Jean-François LAMOTTE, correspondant sécurité routière.

Plan de formation 2010 / Personnel communal

Le maire communique au conseil municipal le courrier du CNFPT Basse –Normandie concernant l'établissement du plan de formation 2010 pour les 3 agents communaux titulaires.